

ERRATUM AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire de Portneuf

BUDGET 2021-2022

Conformément aux dispositions de l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, prenez avis que le conseil d'administration procédera à l'examen et à l'adoption du budget 2021-2022 du Centre de services scolaire de Portneuf au cours d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **22 septembre 2021**, et non, lors de la séance ordinaire du 25 août 2021. Celle-ci se tiendra au centre administratif Michel-Pagé situé au 310, rue de l'Église à Donnacona, et ce, à compter de 18 h 30.

Donné à Donnacona, ce 18^e jour d'août 2021.

La secrétaire générale par intérim,



Monique Delisle